

Publié le 9 février 2018

L'imposture corse

Les nationalistes corses veulent co-officialiser la langue corse avec la langue française. Une idée qui mettrait en valeur les particularismes de nos régions et l'extrême richesse des traditions de nos contrées... À moins que ce ne soit dans l'objectif de se séparer de la France ?

La France ne fut pas l'œuvre d'un demiurge ni ne s'est faite en quelques décennies. Ce fut l'œuvre lente et laborieuse de nos rois capétiens, prolongée par une République qui, en cela comme en bien des domaines, pérennisa, par-delà les tribulations révolutionnaires, l'œuvre de la monarchie française au service du Bien commun.

Unité dans la diversité

Avec le recul du temps, ce qui permit à la France d'être ce qu'elle est doit beaucoup au volontarisme d'un État fort qui agrégea, au fil du temps, des régions aussi disparates que la Bretagne ou l'Alsace, les Flandres ou le Languedoc. Cela explique un trait particulier de l'identité française par rapport à d'autres nations telles que l'Angleterre ou l'Allemagne : l'extrême diversité de ses régions tant sur le plan culturel que géographique. La France est à la croisée des chemins entre l'ère culturelle germanique et le monde méditerranéen, entre les beffrois et les campaniles, la bière et le vin, la coutume germanique et le droit romain, le protestantisme et le catholicisme, entre la sobriété septentrionale et l'exubérance méridionale.

La France est le carrefour de l'Europe, le pivot de tout projet de construction d'une Europe politique, et sa physionomie actuelle découle tant de la nature que de l'Histoire : «Tu dois aimer la France parce que la nature l'a faite belle et parce que son histoire l'a faite grande», écrivait Ernest Lavisse dans son manuel scolaire en 1912. Ses frontières sont en effet à la fois naturelles et politiques, elles renferment des paysages d'une profonde diversité et des villages dont les noms rappellent tous les combats menés par nos aïeux, principalement sur le versant nord-est de l'Hexagone, pour établir la France dans sa configuration actuelle. «Que la France se nomme diversité» titre Fernand Braudel dans le chapitre qui ouvre *L'identité de la France*, pour souligner que cette singularité dessine une unité qui ne peut se ramener à «un discours, une équation, une formule, une image, un mythe» qui nierait l'extrême diversité de notre pays.

La physionomie actuelle de la France découle tant de la nature que de l'Histoire

Une construction politique

Diversité française, mais aussi unité sous la houlette d'un État qui a véritablement «fabriqué la France», selon l'expression du démographe Hervé Le Bras. L'exception française, c'est donc la

place historiquement tenue par l'État dans l'émergence de la nation, là où d'autres peuples, Allemands ou Italiens par exemple, ont d'abord connu une unité culturelle et linguistique avant de se doter d'une structure étatique coiffant l'ensemble des peuples unis par une même culture. À l'inverse, en France, au milieu du XIX^e siècle, à peine un tiers de la population parle français en famille. L'unification par le langage est donc tardive et vient après l'unité politique.

Dès lors, c'est celle-ci qui fut le principal vecteur de l'unité culturelle, pour le meilleur comme pour le pire. C'est entre 1789 et 1945 que la France connut une homogénéisation de sa culture sous l'influence de plusieurs facteurs : les multiples guerres qui brassèrent au sein des mêmes tranchées des paysans originaires de régions très diverses, la politique culturelle de la III^e République qui, sous l'effet d'un jacobinisme radical, imposa le français au forceps au détriment des patois locaux, et la révolution industrielle qui, dès le Second Empire, décloisonna la France en introduisant de nombreuses voies de chemin de fer qui furent autant de moyens de communication entre des régions qui s'ignoraient jusque-là. Il en résulte une faiblesse caractéristique de notre nation : la force centrifuge de ses régions qui, sans un État fort, pourrait contribuer au délitement du pays.

Des revendications régionales légitimes

C'est dans ce contexte historique qu'il faut analyser les revendications corses. Achetée à la République de Gênes par Louis XV en 1768, la Corse fut progressivement intégrée à la France pour finalement se fondre totalement dans la nation française, ce qui lui permit un développement économique, culturel et touristique sans précédent. Le PIB de la Corse a

augmenté de 73 % entre 1990 et 2013. L'emploi public représente aujourd'hui près de 30 % de l'emploi total. On relève notamment une part très élevée des emplois publics d'État (particulièrement dans l'Éducation nationale) et un taux d'administration de 93 agents pour 1 000 habitants (contre 84 agents en France métropolitaine). Que serait la Corse sans la France ? Les nationalistes conviennent qu'en l'état actuel, elle ne serait pas vivable.

Les nationalistes conviennent qu'en l'état actuel, la Corse sans la France ne serait pas vivable

Il y a indéniablement une spécificité corse. Que celle-ci soit inscrite dans la Constitution, comme l'a proposé Emmanuel Macron lors de sa visite sur l'île de Beauté, ne comporte en soi rien de choquant. Après tout, il est temps de tordre le coup à une certaine tradition jacobine qui, pendant plus de deux siècles, a nié la singularité des identités régionales et interdit les patois locaux. Mais, dans ce cas, pourquoi ne pas évoquer l'identité bretonne, alsacienne ou provençale ? Pourquoi réserver un traitement de faveur à la Corse, alors que la Savoie et Nice n'ont été rattachés à la France qu'en 1860, soit quasiment un siècle plus tard ? C'est dans un cadre plus global que l'on devrait intégrer symboliquement les régions dans la Constitution française en leur permettant, au nom du principe de subsidiarité, de pouvoir adapter la législation nationale aux contraintes spécifiques locales. C'est un principe de bon sens.

Idem sur la question d'un statut de résident, revendiqué par les nationalistes corses pour éviter la spéculation immobilière sur l'île de la part de continentaux qui achètent, souvent pour des sommes

importantes, une résidence secondaire en Corse, ce qui fait gonfler le prix de l'immobilier au détriment des insulaires. Là aussi, instaurer un mécanisme de préférence régionale pour l'acquisition de biens immobiliers ne paraît pas injuste en soi (même si ce dispositif serait contraire à toutes les règles de l'Union européenne, mais c'est un autre problème). Mais, dans ce cas, pourquoi le réserver à la Corse ? Après tout, les Parisiens subissent, eux aussi, une bulle spéculative du marché de l'immobilier de la part des propriétaires qataris ou russes qui investissent les beaux quartiers de la capitale et chassent les familles en périphérie. Si préférence il doit y avoir, elle devrait concerner toutes les régions où le marché de l'immobilier est tendu, et pas uniquement la Corse.

Des revendications nationalistes abusives

Au fond, le problème corse est d'une autre nature. Il est tout à fait légitime de défendre une identité régionale, car elle participe de l'enracinement de la personne dans sa communauté naturelle et historique. Mais qui pourrait prétendre qu'aujourd'hui l'identité corse est brimée par l'État français ? Le corse est parlé dans les familles et enseigné dans les écoles. Il n'a d'ailleurs

jamais vraiment été une langue écrite, ce qui explique la complexité de mettre en place une grammaire commune et le côté artificiel de certaines revendications. Que penser de la demande d'instauration d'une co-officialité de la langue corse avec le français pour les mettre à parité dans l'administration et sur les documents d'identité ? Ce serait une brèche ouverte dans une grande tradition française qui, depuis l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, a fait du français la langue administrative du pays.

Surtout, il ne faut pas perdre de vue que pour les nationalistes, et dans une moindre mesure pour leurs alliés régionalistes, la promotion de la langue corse est un moyen de se défaire petit à petit de la tutelle française. Ils ont instauré une dialectique entre identité régionale et nationale, selon laquelle toute conquête identitaire corse signifierait un éloignement par rapport à la métropole. S'il ne s'agissait que de promouvoir une culture locale, il n'y aurait aucune raison de s'y opposer. Mais, à partir du moment où cette promotion est instrumentalisée politiquement pour se déprendre de l'identité française, il est du devoir de chaque patriote de faire preuve d'une grande vigilance. La France est une œuvre historique laborieuse et fragile, ne la bradons pas pour des caprices fugitifs !

Benoît Dumoulin

Qui pourrait prétendre
qu'aujourd'hui l'identité corse
est brimée par l'État français ?

Retrouvez cet article sur notre [site](http://srp-presse.fr) (srp-presse.fr)